

ROQ'INFOS

K DANCE

En octobre 2004, une nouvelle association a vu le jour à Roquefort: K DANCE (prononcer K dince). Son objectif: répondre à une demande formulée par de nombreux parents et enfants. Dans ce contexte, K DANCE, créée et animée par Sandrine Beyeler et Hélène Dussans, propose aux jeunes filles âgées de 3 à 14 ans une initiation à la danse sportive et de loisirs dans son ensemble. Son activité se déroule dans la salle de motricité de l'école maternelle, on y accueille les plus âgés le vendredi soir de 19 à 20h, et les plus jeunes le samedi matin de 10 à 12h. A peine lancée, l'association affiche déjà complet avec 53 adhérentes. Comme quoi les

bonnes idées, dynamiquement mise en oeuvre par des animatrices particulièrement motivées débouchent toujours sur des succès, ceci méritait d'être souligné. Bravo!



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Roquefortois,
L'hiver est un moment propice à la réflexion au coin du feu (et l'équipe municipale se joint à moi pour vous redire les bons vœux de la commune pour cette année 2005)

Comme 2004, 2005 sera pour Roquefort une année charnière devant l'incertitude qui est la nôtre face aux conséquences de la décentralisation au niveau communal.

Néanmoins, les constantes roquefortoises demeurent. Il faut toujours et encore consolider les bases de notre commune.

Ce numéro de Roq'Infos est donc destiné à vous présenter les grandes lignes de cette réflexion, tant au niveau structurel qu'administratif et les investissements de fond qui cette année seront d'importance: d'une part le début de la réhabilitation de l'église Sainte Marie et d'autre part la création d'une salle de réunion au lieu-dit Derrière Château.

Roquefort a un cadre, Roquefort a un caractère et parfois même du caractère. La municipalité s'attache à ce que ses atouts ne sacrifient pas à la précipitation ni aux tergiversations car seul importe le service rendu.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Pierre Chanut

SOMMAIRE

PAGE 2 – Service de l'eau // Eglise Sainte Marie

PAGE 3 – Lotissement Fortunon // La mutation des communes // Roquefort tarifs 2005 // Espace géologique et archéologique

PAGE 4 & 5 – Plan local d'urbanisme: aboutissement de la première étape // Conforter l'assise financière de Roquefort

PAGE 6 – Novillada: le rendez-vous du 15 août 2005 // Quand basket rime avec féminité // Incendie de forêt

PAGE 7 – La nuit du patrimoine // EDF enterre // Solidarité jeunesse // Chemin de Bruno // La doyenne des Roquefortois // Le chemin de Saint Martin // Service 3939

PAGE 8 – C'est à Roquefort et nulle part ailleurs!

Roq'infos 1 place du Soleil d'Or
40120 Roquefort Tél. 05.58.45.50.46
Editeur responsable Pierre Chanut

Imprimé sur papier Circus Print mat
100% recyclable, Roq'Infos nouvelle
formule respecte l'environnement.
Imprimerie Lacoste-Roque-Mt de Marsan

Bilan et assainissement

Chaque année il est fait obligation aux communes d'éditer un bilan du service de l'eau et de l'assainissement. Le dernier document mis à disposition concerne l'année 2003.

SERVICE DE L'EAU

Le service de l'eau de ROQUEFORT est une exploitation en régie directe non assujettie à la TVA. L'eau à Roquefort est produite par deux forages : tous les deux sont situés à proximité du stade de rugby. Le premier débite 100 m³ par heure pour une profondeur de 70 mètres et le deuxième 120 m³ par heure pour une profondeur de 150 mètres. L'eau est ensuite stockée au niveau du château d'eau, d'une capacité de 600 m³, et au niveau d'une bache semi-enterrée de 400 m³.

Les populations de Roquefort et de Sarbazan sont desservies par ce service de l'eau, ainsi que les trois unités agro-alimentaires.

Au niveau de Roquefort, le nombre d'abonnés est de 1.115 et les volumes distribués sont respectivement pour Roquefort de 213 540 m³ et pour Sarbazan 94 323 m³.

Pour le consommateur, le prix du mètre cube en 2003 a atteint 0.9337 €, dont 0.63 € pour le seul service de l'eau de Roquefort.

La dette du service de l'eau en 2003 s'élève à 43 060 € d'annuités pour un capital restant dû de 236 079 €.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Quant au service de l'assainissement, 2003 était la dernière année de son rattachement à la commune de Roquefort puisque 2004 a vu son transfert vers le SYDEC.

Les eaux sont traitées à la station d'épuration du quartier Saint-Jean, capable de traiter 4 500 équivalents par habitant. Il existe trois stations de relevage : au bas du pont de l'Estampon, au niveau de la rocade ouest et rue Brémontier. 800 foyers sont raccordés au réseau collectif, ainsi qu'un industriel qui, ayant participé au financement de la station d'épuration, bénéficie à ce titre d'un tarif préférentiel.

162 850 m³ furent traités en 2003 pour un prix pratiqué à l'usager de 1.47 € par m³.

La dette du service assainissement s'élève à 60 709 € d'annuités pour un capital restant dû de 419 296 €.

Les travaux réalisés en 2003 au niveau de l'assainissement furent la tranche correspondant au quartier sud des arènes pour un montant de 322 000 €. Tous services confondus, le résultat de l'exercice 2002 laisse un excédent de 219 031 €.

Le bilan 2004 sera connu en début d'été et sera proposé lors d'une prochaine édition de Roq'Infos.

PERSPECTIVES DU SERVICE DE L'EAU EN 2005

La plus visible mais l'une des plus importantes en terme d'environnement était la destruction de l'ancien château d'eau situé à côté de la Gendarmerie. Depuis longtemps désaffecté, sa destruction a permis l'élargissement du chemin de Coupet et une meilleure accessibilité aux riverains.

Sécurité de captages: le périmètre de protection rapproché des forages est terminé et les professionnels viennent confirmer la qualité exemplaire de ces aménagements.

Stockage de l'eau: les travaux d'étanchéité du château d'eau sont programmés en 2005

Production: la régie municipale étudie la création d'un troisième forage rendue nécessaire par une demande qui

s'accroît, qu'elle provienne des abonnés ordinaires ou des industriels.

Qualité: l'eau de Roquefort reste un exemple de bonne qualité. Il n'y a eu en 2003 qu'un problème de pollution très vite résolu.

ASSAINISSEMENT

La quatrième tranche d'assainissement confiée au SYDEC, dont le début des travaux était prévu en 2004, a été freinée par la configuration du terrain. Il s'agit en effet de mettre à terme en séparatif toute la rue du Pisque et capter les rejets directs au niveau de la passerelle de Coupet.

De multiples hypothèses de travail ont été étudiées, allant d'un réseau médian sur la rue du Pisque à un réseau le long de l'Estampon.

Les difficultés rencontrées relevaient de la disposition de l'habitat et de son écoulement, comme de l'affleurement de zones calcaires le long de l'Estampon qui ont freiné la réflexion sur la solution d'un collecteur passant le long de cette rivière. Finalement, le projet retenu est bien celui d'un collecteur le long de l'Estampon, mais les effluents seront remontés jusqu'à la passerelle de Coupet, où des pompes de relevage les transféreront sur les réseaux classiques. Cette solution qui permet un drainage plus logique des effluents sur ce côté-ci de la rue du Pisque entraîne cependant un travail administratif en passe d'être résolu par les services du SYDEC.

EGLISE SAINTE MARIE

Dans notre édition de décembre 2003 nous avons évoqué la nécessaire cure de rajeunissement de l'église Sainte Marie.

Depuis les choses ont bien avancé quant au montage financier de cette opération car la participation de l'état est acquise à hauteur de 50% du montant hors taxes, le département de son côté nous assure une aide de 25%. Un grand merci pour ce soutien essentiel. De son côté la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour examiner les résultats de l'appel d'offres concernant la rénovation de l'église Sainte Marie.

Ce marché se compose de 5 lots. 28 entreprises ont retiré le DCE et 17 d'entre elles ont déposé une offre.

Après analyse des dossiers, le choix de la commission s'est porté sur les sociétés suivantes :

> lot n°1 : maçonnerie - pierre de taille :	DAGAND	126 066.18 € HT
> lot n°2 : charpente - menuiserie :	MCCC	58 616.48 € HT
> lot n°3 : couverture :	CAMBLONG	103 276.10 € HT
> lot n°4 : vitraux - serrurerie :	SARL DUPUY	11 998.67 € HT
> lot n°5 : électricité :	SERTELEC	1 997.65 € HT

Il reste à attendre le début des travaux et en profiter pour enfin éclairer le mystère de la cloche inaugurée par Cambaceres durant la période révolutionnaire.

Lotissement

L'opportunité Fortunon

La vente des lots de notre dernier lotissement est pratiquement terminée. Et la demande est là ! Aussi dans la suite d'un ancien projet la commune a acquis en 2004 un ensemble foncier situé au lieu dit « Fortunon » à l'Est de la salle polyvalente dans le but de maintenir l'offre de terrain à bâtir sur Roquefort. L'opportunité était bonne et la perspective d'avenir dégagée car dans le même temps la concertation menée avec EDF aboutissait au projet en cours de réalisation d'enfouissement le long de la route de Saint-Justin de la



ligne moyenne tension qui hypothéquait cette zone. Avec l'aide du CAUE la décision finale, validée lors du CM du 10 février dernier, prévoit 15 lots de 900 à 1058 m² disposés selon le plan ci-joint. Un espace vert de 1640 m² aérera l'îlot central en cohérence avec le profil général de l'urbanisation dans notre commune où de multiples espaces publics font respirer la ville. Voilà une belle étape franchie; il reste à définir le montage financier dont découlera le prix tant attendu de ces lots. A suivre.

La mutation des communes

A une échelle beaucoup plus humble, il en est des communes et de l'intercommunalité comme de l'Europe et du projet de Constitution.

L'Europe fut construite après le traumatisme de la guerre et devant l'absolue nécessité d'éviter à l'avenir une telle déflagration. Quelques hommes, dont Robert Schumann en furent les artisans et se basèrent à l'époque sur la nécessité de marier les économies. On voit bien, par la discussion sur le Traité de Constitution Européenne, que l'augmentation du nombre de pays membres se heurte à un rejet de plus en plus massif car la politique sociale est largement à la traîne par rapport à l'intégration économique. Malheureusement les effets psychologiques sont plus durs à corriger.

A une échelle beaucoup plus petite, celle de l'intercommunalité, les ressorts restent les mêmes. Incitées par l'Etat, les Communautés de communes sont pour la plupart une communauté d'intérêts limitée à une mutualisation des frais et se bornant à des réalisations très physiques. Il n'est pas anodin de retrouver en première compétence prise la voirie, extrêmement avide d'argent, et qui petit à petit met à mal les budgets intercommunaux.

La prise en compte de la dimension sociale de l'intercommunalité nécessite un effort important d'intégration des obligations sociales de nos établissements publics et oblige à admettre que des services offerts par une commune dépassent bien souvent les strictes limites géographiques territoriales.

Pourquoi cette réflexion qui a eu lieu sur les routes qui nous relient n'a-t-elle pas lieu ou est-elle refusée sur les services offerts à tous?

Sous l'effet d'un homme ou de la volonté du plus grand nombre, sous l'effet de la nécessité née de l'isolement ou de la lassitude de manger de la vache enragée, des communes ont bien trouvé le chemin de cette intégration des compétences sociales dans un esprit de respect et de confiance partagées.

Notre Communauté de communes n'échappe pas à la règle qui voit la voirie prendre la part du lion; les projets sociaux et la prise en compte des services, à la base de la vie dans notre coin des Landes, paraissent d'autant plus timides que l'on touche aux symboles communaux encore forts, à un déficit de concertation ou à une mauvaise répartition des centres de décisions. Communes, Communauté de Communes, Syndicats, Cantons, Pays. On s'y perd. Pendant ce temps, la décentralisation, les services publics ... Il ne tient qu'à nous de prendre enfin conscience de cette impasse, de réfléchir ensemble et ensuite de passer aux actes.

ROQUEFORT TARIFS 2005



Restaurant scolaire	
Rationnaires de ROQUEFORT	2,08 €
Rationnaires hors commune	2,39 €
Bibliothèque municipale	
A l'année	10,20€
Au semestre	5,30 €
Photocopies	
Format A4 - recto (l'unité)	0,34 €
Format A3 - recto (l'unité)	0,43 €
Format A4 - recto et verso (l'unité)	0,44 €
Format A3 - recto et verso (l'unité)	0,55 €
Document à usage pédagogique en faveur des étudiants et des chômeurs résidant à Roquefort	0,22 €

Salles municipales

Club House Foot ou Rugby	
Salle ROQ	73,00 €
Salle EXT	80,00 €
Caution	180,00 €

Foyer d'activités diverses	
Grande salle demi journée ROQ	7,60 €
Grande salle demi-journée EXT	8,40 €
Grande salle journée ROQ	15,20€
Grande salle journée EXT	16,70€
Petite salle demi-journée ROQ	5,90 €
Petite salle demi-journée EXT	6,45 €
Petite salle journée ROQ	11,75 €
Petite salle journée EXT	12,95€

Salle polyvalente	
Grande salle	
avec chauffage ROQ	265,00 €
avec chauffage EXT	298,00 €
sans chauffage ROQ	185,00 €
sans chauffage EXT	206,00 €
Caution	580,00 €

Petite salle (pour repas)	
Avec chauffage ROQ	80,00 €
Avec chauffage EXT	85,00 €
Sans chauffage ROQ	58,00 €
Sans chauffage EXT	63,00 €
Caution	180,00 €

Petite salle (pour réunion)	
Demi-journée ROQ	11,00 €
Demi-journée EXT	16,00€
Journée ROQ	21,00€
Journée EXT	32,00 €

Espace géologique et

archéologique à la Mairie

Roches et fossiles, meules de pierre, vestiges, carrière, grottes et gorges du vallon du Cros, anticlinal, couleurs d'eau et de pierre du Pays Roquefortois... Que de mots qui donnent envie de voir!

Le superbe travail de l'Association

Culturelle du Confluent et de sa présidente, Janine Capes, a permis l'installation de cette intéressante exposition dans le hall de la mairie de Roquefort l'automne dernier. Qu'ils en soient remerciés!



Plan local d'urbanisme : Aboutissement de la première étape

Après avoir conduit et approuvé la procédure de révision simplifiée du Plan d'occupation des Sols des communes de Roquefort et de Sarbazan le 9 mars 2004 autorisant le transfert d'une partie de l'activité de l'entreprise Aqualande, le SIVU de Roquefort-Sarbazan a lancé la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'élaboration de ce document de planification territoriale issu des lois Solidarité et Renouveau

Urbains (13/12/2000) et Urbanisme et Habitat (02/07/2003) nécessite la participation et l'implication de la population.

Le 11 février 2005 à la salle polyvalente de Roquefort s'est tenue une réunion de présentation de la réflexion en cours au sein des élus avec l'aide de l'ADACL, du Pays et du cabinet CREA à l'attention des Roquefortois et des Sarbazanais venus nombreux. Le SIVU de Roquefort-Sarbazan a pu faire partager l'avancée des idées concernant le Plan Local d'Urbanisme: présentation du diagnostic territorial réalisé sur nos territoires.

La seconde partie de la réunion a permis d'engager un débat avec les personnes sur les enjeux d'urbanisation

Bon à savoir

Nous recommandons vivement à tous nos concitoyens qui voudraient faire des remarques ou porter une réclamation quant à la situation de leur terrain dans l'actuel Plan d'Occupation des Sols toujours en vigueur, de le faire savoir par un courrier adressé à : Mme Simone Dupouy - Présidente du SIVU du PLU- Mairie de Roquefort. Enfin, sachez que les documents graphiques présentés lors de la réunion du 11 février peuvent être consultés en Mairie.



ANCIEN CHÂTEAU D'EAU > Une relique a disparu et il était plus que temps. L'ancien château d'eau de la Gendarmerie a été rasé, un bel espace a été libéré et le passage du chemin de Coupet s'en trouve amélioré.

Projet d'Aménagement et de Développement Durable sur lequel vous serez à nouveau consultés. Ce dernier document constitue la pièce maîtresse du dossier qui permettra de finaliser le règlement et les documents graphiques du futur Plan Local d'Urbanisme des Communes de

Roquefort et de Sarbazan. qui en découlent. Cette réunion constitue une avancée importante dans l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme car elle permettra à partir du diagnostic et des remarques de chacun d'élaborer le

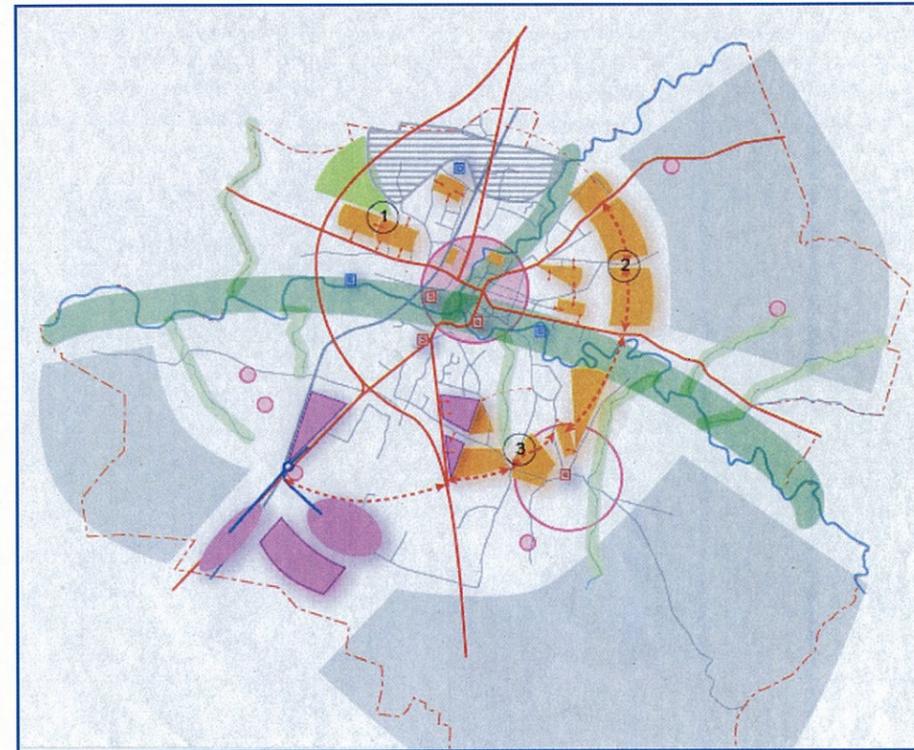
Roquefort et de Sarbazan. **Schéma directeur d'urbanisme** En parallèle du PLU, un travail de réflexion complémentaire d'urbanisme est fait avec le cabinet Tournier



MAISON « DERRIERE CHATEAU » > En 2004 la commune a fini d'acquérir l'ensemble foncier situé sur la confluence autour du stade de football grâce à la compréhension du dernier propriétaire. Les perspectives d'aménagement peuvent prendre corps en particulier l'aménagement de la maison Derrière Château. Fort de la volonté de voir aménagés en domaine public ces espaces qui dominent la confluence et dont les anciens Roquefortois rappellent la vocation industrielle - scierie - et devant le constat du manque de salle de réunion de taille moyenne, le CM a souhaité réaménager cette maison en salle de réunion et de restauration occasionnelle. L'estimation des travaux est en cours en tenant compte de l'évolution du coût de l'immobilier.

pour organiser le futur de Roquefort en particulier le traitement des espaces publics difficiles : place du Soleil d'Or, place des Cordeliers... Ce document donnera une cohérence accrue au PLU en permettant de lier

harmonieusement les zones qui y seront définies voire même de corriger des erreurs que nos réflexions pourraient générer. Les enjeux à respecter seront la qualité esthétique, le fonctionnement et la convivialité.



Patrimoine communal Le destin de l'ancien presbytère

Au cours du Conseil municipal de février dernier, la majorité des élus s'est prononcée pour l'aménagement de l'ancien presbytère, rue Crohare, en appartements. Entre les partisans de la vente et ceux qui préféreraient garder ce patrimoine le débat est tranché ; il fut décidé de le garder et le choix s'est alors porté sur la réalisation de logements sociaux. L'aide du PACT des Landes, la collaboration de l'Architecte des Bâtiments de France ont permis la définition d'un projet comprenant un T3, un T4 et deux T2 à loyers plafonnés dans le centre bourg.

Le plan de financement est en attente comme il reste l'hypothèque des appels d'offre dans le contexte actuel d'augmentation des prix de la construction. Trouverons-nous des locataires intéressés? Nous le croyons.

-  < Mettre en valeur le centre ville (espace public et patrimoine)
-  < Organiser le développement des quartiers proches et en périphérie.
-  < Développer le quartier Barès-La Grébine.
-  < Développer les quartiers ouest
-  < Développer le quartier de la Caserne - Le Plaisir
-  < Développer la vocation économique de l'entrée sud-ouest
-  < Améliorer les équipements publics
-  < Projeter une voie de contournement du centre et organiser les liaisons ouest et sud
-  < Protéger les espaces sylvicoles, agricoles et les paysages
-  < Protéger les vallées de la Douze et de l'Estampon
-  < Protéger les arials
-  < Limiter le développement urbain dans les zones à risques.

Conforter l'assise financière de Roquefort

Le budget primitif de la commune a été voté le 21 décembre dernier. Jusqu'à présent mars est le mois privilégié de cet exercice car sont alors connues les nouvelles bases communales pour le vote des taux d'imposition. Le vote du compte administratif à ce moment précis permet aussi d'intégrer le résultat de l'année précédente. Alors pourquoi fin 2004? S'agissant toujours de conforter l'assise financière de Roquefort, l'élaboration du budget en toute fin 2004 offre de nombreux avantages tant financiers que pour les investissements.

De plus, le vote d'un budget unique fin décembre donne la possibilité d'engager dès le premier janvier les dépenses d'investissement votées. Trois mois sont ainsi utilisés à travailler, évitant de repousser après avril un programme d'investissements prévu pour 12 mois. Encore faudrait-il considérer dans nos contrées la période néfaste aux travaux quand la maladie bleue sévit.

En termes financiers, le budget est forcément équilibré sans l'excédent généré par la gestion précédente, gardant celui-ci en réserve pour les investissements à venir. Les dépenses sont dès lors plus étalées. La prise en compte de l'endettement se doit aussi d'être très sourcilieuse.

Les grandes lignes du budget :
- en fonctionnement il s'équilibre à 1 456 820 euros
- en investissement à 905 455 euros
La dette communale s'élève à 1 429 000 en *Capital Restant Du* donnant une annuité de 209 300 euros dont 68 000 euros d'intérêts, en décroissance. Cette diminution des intérêts signifie une dette qui vieillit et s'éteindra peu à peu dans les années à venir. Le budget voté dégage un excédent de 141 800 euros assurant la dette en capital.

Les charges à caractère général représentent 322 920 euros ; les charges de personnels 722 000 euros. En quelques mots et chiffres, ce budget vous est présenté, mais reste la grosse incertitude du poids de la décentralisation sur les budgets communaux. *Wait and see* disent les Anglais. Il faut aussi prévenir.

Novillada: rendez-vous le 15 août

Après la novillada événement de 2003, les novillos de *La QUINTA* étaient de nouveau à l'affiche pour ce 15 août 2004, déclenchant d'ailleurs une entrée record qui nous replongeait dans les plus belles années. Bien qu'un ton en dessous, le spectacle fut bon (*vuelta* au troisième novillo) et reste tout de même parmi l'une des meilleures novilladas de la saison française.

Au lendemain du 15 août, la Commission Taurine du Comité des Fêtes décida donc de reconduire cette ganaderia pour la quatrième fois, mais

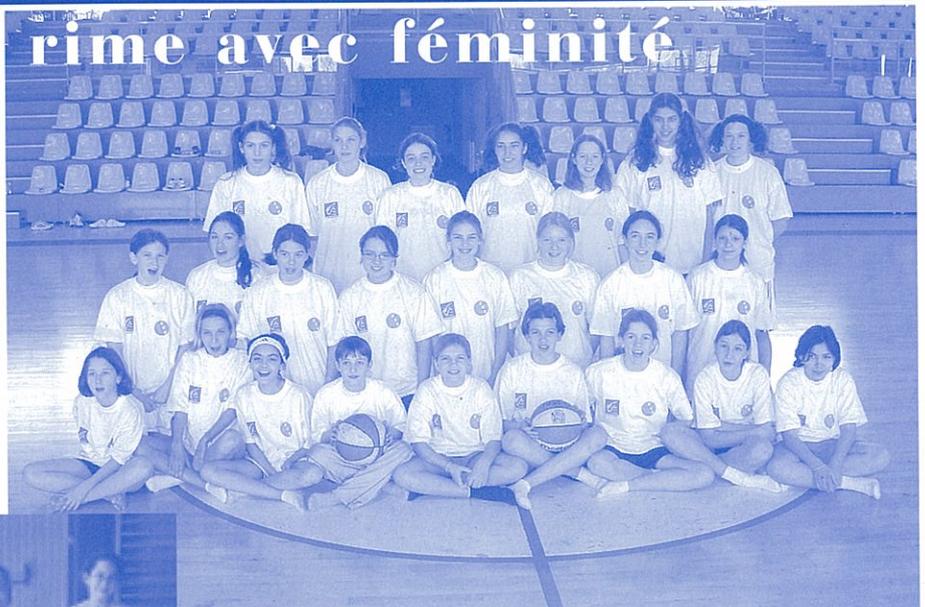
c'était sans compter sur un fameux moustique venant d'Afrique du Nord et véhiculant le virus de la fièvre catarrhale ou maladie dite de "la langue Bleue". Sans danger pour l'homme, elle est fatale pour les ovins et caprins et seulement transmissible par les bovins. Les provinces d'Andalousie et Extremadura, classées zones infectées se voient donc interdites à tous mouvements de bétail, peut être pour une durée de deux ans selon une directive européenne. L'élevage de *La QUINTA* situé dans cette zone ne pourra donc pas venir pour ce 15 août

2005. Face à cette situation et devant l'incertitude sur une éventuelle propagation de la maladie vers d'autres provinces espagnoles, la Commission Taurine a fixé son choix sur l'élevage français de Hubert Yonnet.

Cet élevage est bien connu de nos voisins Vicois et Saint-Séverins, mais aussi par les espagnols puisque les Yonnet sont à ce jour les seuls toros de combat français à avoir combattu dans les trois arènes espagnoles les plus importantes (Madrid, Sevilla et Barcelone). Le 15 août sera donc un rendez-vous à ne pas manquer.

Quand basket rime avec féminité

Ainsi a commencé la belle histoire, par la grâce d'une rencontre improbable entre notre village et un basketteur passionné. Il fallait donc l'union de volontés communes pour développer le basket dans nos petites Landes, car ce sport collectif par excellence draine dans les salles le plus grand nombre de licenciées (400.000) de l'ensemble des fédérations sportives. L'émergence des jeunes filles dans toutes les catégories imposant



naturellement un axe de développement, le projet pouvait prendre son envol pour assurer la promotion du Basket auprès des jeunes du Canton. Après trois montées successives de l'équipe Féminine, le club continue dans

cette dynamique d'essor, activement soutenu par la municipalité et les entreprises de Roquefort.

Avec pour tout bagage le plaisir de donner de solides fondamentaux techniques et collectifs, des rêves à partager, et l'espoir de découvrir ensemble le monde sportif qui va au-delà de nos Landes, alors rien ne sera impossible...

Voici quatre mois, le Préfet des Landes transmettait la liste des communes soumises au risque incendie de forêt. En effet, le risque d'incendie de forêt est, en nombre de communes potentiellement exposées, le premier risque naturel dans le département des Landes. Roquefort est concernée et a fait l'objet d'un document d'information communal sur ce risque, qui est mis à disposition de tous pour consultation à la mairie.

Le risque d'incendie de forêt

sont étendus sur plus de 10 hectares.

Les zones d'aléas,

pour reprendre le terme administratif, où les départs de feux sont possibles, sont dessinées sur la carte de la commune et l'on distingue aisément que trois grandes zones sont concernées :

- > la première à l'est sur les routes de Saint Justin et de Saint Gor
- > la deuxième au sud-ouest vers la zone du Bosc
- > la troisième au nord-ouest vers la commune d'Arue.

Quelques données sont utiles et intéressantes à connaître :

> Sur 1 212 hectares de la commune, 850 environ sont boisés, soit 70% du territoire communal.

> Entre 1980 et 2001, la commune a connu 16 feux détruisant approximativement 57 hectares.

De tous ces feux, le plus important a été celui du 17 août 1995, qui a détruit 28 hectares de surface combustible et, pendant cette période, deux feux se

La nuit du patrimoine

Un projet ambitieux et convivial

Cet automne, au cours des traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité offrira à sa population une *Nuit du Patrimoine* le samedi 17 septembre 2005.

Il s'agira d'une promenade dans la cité pour découvrir ou redécouvrir des détails d'architecture, des "morceaux" de ville, des lieux intimes révélés par des milliers de bougies et des mises en lumière parfois spectaculaires.

Cette balade sera ponctuée d'étapes animées de chants, gestes, textes, musiques, danses, etc., préparées grâce aux compétences, au talent et avec le concours des Roquefortois, des

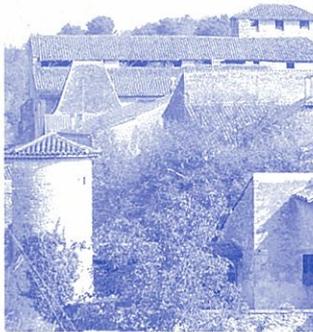
associations locales, des écoles, des professionnels et des amateurs éclairés, tous rassemblés au service de leur ville.

Chaque Roquefortois habitant le long du parcours pourra participer à cette animation en allumant des bougies sur ses fenêtres, sur le pas de sa porte, au pied des murs, etc.,

contribuant ainsi à la magie de cet événement. Tout le travail de préparation sera mené avec l'appui de

l'association Renaissance des Cités d'Europe.

Toute personne intéressée par le projet peut se faire connaître au secrétariat de la Mairie (05 58 45 50 46).



L'EDF enterre

Dans le cadre de sa politique visant à l'amélioration de la qualité de ses services, EDF enterre la ligne Haute Tension Roquefort-Labastide. Ces travaux sont en phase finale. Le terrassement et la pose des gaines, à la parution du journal, seront terminés. Au cours des trois mois qui viennent,



EDF procédera au raccordement et éliminera la ligne aérienne actuelle du poste de Tambour à St Justin. Cette réalisation sécurisera incontestablement la distribution de courant dans ce secteur puisque la ligne enterrée se moquera des chutes d'arbres ou de branches. Quant à la disparition des pylônes, elle ne peut qu'améliorer la qualité de l'environnement.



Solidarité jeunesse:

Deux belles actions

Les élèves du collège de Roquefort et de l'école St. Elisabeth, en collaboration avec le centre Restos du cœur de notre ville, se sont mobilisés début février pour effectuer une collecte de denrées dans leurs établissements.

Merci à tous les participants et aux enseignants engagés dans cet élan de solidarité. Par ailleurs, l'équipe de jeunes issus du CMJ a renouvelé cette année son action auprès de l'UNICEF. Ils ont vendu cartes, calendriers, bougies et idées cadeaux sur le marché de Roquefort le samedi 11 décembre dernier et ainsi ils ont pu offrir 438,54 € à l'association landaise. Un beau succès! Bravo!

unicef 



Chemin de Bruno



Le chemin de Bruno qui mène de la côte de la caserne au plateau du Pouy est actuellement quasi impraticable. Au cours de cette année, ce chemin piétonnier sera remis en état.

Les promeneurs pourront à nouveau l'emprunter et admirer, une fois au sommet, le joli panorama qu'offre la ville de Roquefort.



La doyenne des Roquefortois

Au cours du mois de janvier, la doyenne de Roquefort, Mlle Colette Vigneau 105 ans, nous a quitté. Le titre de doyenne de notre ville revient dès lors à Mme Marie Téchené qui doit fêter ses 103 ans cette année.

Chemin de Saint Martin

Une partie du chemin de Saint Martin est désormais interdite à la circulation de tous les véhicules à moteurs. Une seule exception à ce nouvel aménagement de la circulation: les vélos qui pourront continuer à emprunter cette voie.



 **3939**

Un nouveau service téléphonique est mis en place par l'Etat, il permettra de renseigner les usagers et de les orienter sur l'ensemble des démarches administratives. Il s'agit d'un numéro unique à 4 chiffres, le 39 39, accessible du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au prix de 0.12 € la minute à partir d'un poste fixe.

L'engagement de l'Etat est de donner une réponse en moins de trois minutes à chaque appel concernant tout renseignement administratif.

Voilà donc un numéro à bien retenir et à bien placer à côté de son téléphone.

C'est à Roquefort ...



... et nulle part ailleurs!